

PLAN D'ACTION 2022-2023

OBJECTIF : Favoriser la participation parentale		
MOYENS	CIBLE	ÉTAT DE RÉALISATION
Au sein de l'établissement scolaire		
<ul style="list-style-type: none"> → Informer tous les parents de l'existence du comité de parents. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Envoi d'une lettre en août 2022 et en juin 2023. 	
Au comité de parents		
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Guide et activité d'accueil (formation) pour les parents. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Guide remis à 100 % des membres. ◆ Formation organisée avant la soirée d'élection 2022. 	
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Permettre la tenue des assemblées générales bimodales. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Maintenir le taux de participation au comité de parents. 	
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Accompagner les membres pour les aider à identifier les informations les plus pertinentes à transmettre à leur établissement. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mettre en contexte chaque nouveau point à l'ordre du jour d'une assemblée générale, notamment les consultations du CSS. ◆ Indiquer sur l'avis de convocation les sujets importants et d'ordre général au moyen d'un pictogramme 	

OBJECTIF : Porter la voix des parents du centre de services scolaire

MOYENS	CIBLE	ÉTAT DE RÉALISATION
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Production d'avis sur les différents sujets de consultation du centre de services scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Avis remis au centre de services scolaire pour toutes les consultations. 	
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Réaliser au moins un atelier lors d'une assemblée générale. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Au moins une fois. 	
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Organiser des moments pour permettre des échanges informels entre les membres. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Avoir une pause à l'ordre du jour permettant une discussion informelle. ◆ Réaliser un événement informel 	
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Présence aux différents comités du centre de services scolaire et à la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ). 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Tous les postes de représentants comblés. ◆ Au moins deux représentants de la FCPQ présents lors de chaque rencontre et un représentant aux comités du centre de services scolaire. ◆ Encourager et rappeler aux représentants et substituts de communiquer entre eux pour assurer leur présence lors des séances des comités. 	
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Prise de position sur les sujets pertinents selon l'actualité en éducation. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Prise de position du comité de parents sur les projets de lois ou de règlements ayant une incidence importante sur les élèves ou leurs parents. 	

OBJECTIF : Outiller l'ensemble des parents du centre de services scolaire

MOYENS	CIBLE	ÉTAT DE RÉALISATION
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Formation d'intérêt général offerte à l'ensemble des parents du centre de services scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Minimum de trois formations cette année. 	
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Amélioration des mécanismes de communication à l'égard de l'ensemble des parents. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Prévoir une ou plusieurs communications transmises à tous les parents par l'intermédiaire du Centre de services scolaire. 	